



La Maison du Bridge Dauphiné-Savoie
26 Rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
tél : 04 76 46 34 61
adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr
site internet : <http://dsbridge.fr>



Grenoble, le 30 septembre 2014

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 Septembre 2014 à 14H00 à la Maison du Bridge

PRESENTS :

Membres du bureau du Comité : O.Audouard, AM.Allaire, M.Lévy, A.Raynaud, M.Degiuli, O.Reboul.

P.Saguet : Vice Président de la FFB.

Représentants et mandatés des clubs : sur 49 clubs du comité, 32 clubs présents ou représentés.

Ces 32 clubs représentent un total de 3251 voix sur 4320 possibles, le quorum est donc atteint.

Clubs présents ou représentés :

Drôme-Ardèche : Aubenas, Die, Dieulefit, Granges, Mollans, Montélimar, Nyons, Romans, St Paul 3 Châteaux, Valence, Haute Ouvèze, Crest, Pierrelatte.

Isère : Chartreuse, Grenoble, Meylan, Montbonnot, Voiron, Oisans,. St Martin d'Hères.

Savoie : Aix-les-Bains, Albertville, BC Lac Annecy, Belley, Les Carroz d'Araches, Chambéry, Chambesy, Cluses, Divonne, Evian, Sergy, Thonon.

Clubs absents non représentés : AIWC (Genève), Aravis, Crest, Tournon, Veyrier du Lac, Montéléger,. Bièvre, Biviers, Montbrun, St Egrève, 4 Montagnes, Seyssins, Le Touvet, BC Annecy-le-Vieux, Megève, ST Jean de Maurienne, Salève.

Ordre du jour :

1. Rapport moral de l'exercice 2013/2014
 - Compétitions
 - Bridge scolaire
 - Développement & Communication
2. Rapport financier de la saison 2013/2014
3. Budget prévisionnel 2014/2015
4. Bridge scolaire
5. Secrétariat du comité
6. CRED
7. Elections
8. Remise de la médaille FFB
9. Palmarès
10. Questions diverses.

Le président rend hommage aux bridgeurs de notre comité qui nous ont quittés cette année. On ne peut malheureusement les citer tous, mais nous n'oublions pas en particulier Michel Rabany, ancien président du club d'Aubenas ; Roland Chevallier, de la Côte Saint André ; Jean Anselmetto, de Grenoble ; Paul Girona, de Romans ; et Pierre Boissin, de Pierrelatte.

Une minute de silence est observée en mémoire de nos disparus

1 - RAPPORT MORAL 2013/2014 : O.Audouard (voir document remis en séance)

Il y a une hausse de 1% du nombre de licences dans notre comité qui est due principalement aux « licences bienvenue » générées par la campagne publicitaire. Au niveau national et pour la 1ère fois, la hausse est également de 1%.

La campagne nationale de communication de l'année dernière et de cette année ont coûté environ 700.000 € sur 2 ans. Celle de l'année dernière a rapporté environ 3.000 nouveaux licenciés. Il est trop tôt pour dresser un bilan de la campagne 2014, qui s'est terminée la semaine dernière

Dans notre comité, la grosse baisse de compétiteurs en Promotion s'explique par les modifications des indices des joueurs qui ont permis beaucoup de montées dans les catégories Honneur et Excellence, annulant une représentation pyramidale des effectifs dans les compétitions.

En Interclubs D1, D2 et D3, il n'y a plus de contrainte de seuil d'indice. Les clubs ont seuls autorité pour gérer leurs places mais ne s'occupent pas de la composition de leurs équipes.

Le découpage imposé par la FFB a qualifié 20 équipes en D1A et 34 équipes en D1B dans notre comité a été

Le découpage imposé par la FFB a qualifié 20 équipes en D1A et 34 équipes en D1B dans notre comité.

Le changement de règlement des Interclubs a été positif, mais a posé un problème pour la gestion de la compétition D1B. Il a en effet été très difficile de gérer un Patton suisse à 34 équipes.

La FFB n'ayant pas donné l'autorisation de réduire le nombre à 28 équipes pour cette épreuve, le comité a donc décidé pour cette nouvelle saison d'organiser des ½ finale et finale.

Cette solution intermédiaire est insatisfaisante car les équipes exemptées de la ½ finale ne pourront pas descendre dans la division inférieure. La solution à moyen terme sera de réduire le nombre d'équipes en D1B.

Les règles d'Interclubs sont accessibles sur le site du comité. Pour les compétitions, sont également disponibles sur ce site les règles suivantes :

- que doivent faire les clubs ?
- que doivent faire les arbitres ?
- que doivent faire les joueurs ?

Ces règles sont à afficher dans chaque club.

Le trésorier rappelle que les inscriptions aux compétitions:

- doivent se faire avec le no de licence des joueurs
- qu'il faut un chèque par catégorie d'épreuves (par exemple en Interclubs un chèque par division)
- qu'au dos de chaque chèque soit inscrite la compétition concernée
- qu'il ne faut pas agraffer les chèques.

Le comité souhaite que soit nommé dans chaque club un responsable des compétitions chargé d'inciter les joueurs à s'inscrire aux compétitions.

Les fiches d'inscription aux compétitions sont également disponibles sur le site Internet du comité.

Une personne insiste sur le rôle des arbitres pour encadrer les joueurs dans les compétitions promotion.

Concernant le bridge scolaire, 3 paires 1ère année sont allées jouer en finale à Paris.

Un club de notre comité à l'opportunité de faire la promotion du bridge dans une classe de CM2 pendant 4 heures, heures réparties sur une semaine.

P.Thevenon indique qu'en ce qui concerne les étudiants de l'Université de Grenoble, il y a un petit phénomène d'usure mais que l'action continue.

P.Saguet rappelle que c'est avec les scolaires qu'il faut rajeunir les équipes de bridge et qu'il faut des jeunes dans les clubs.

J.Thibaut insiste pour qu'un responsable de développement soit nommé par District.

Approbation du Rapport moral : contre : 0 ; abstention : 0

Le rapport moral de la saison 2013/2014 est approuvé à l'unanimité

2 – RAPPORT FINANCIER de la SAISON 2013/2014 : M.Degiuli (voir document remis en séance)

RESULTATS

Le résultat de l'année 2013/2014 est de: + 17.454 €.

Ce bon résultat s'explique par des économies faites, notamment avec l'achat d'une imprimante pour remplacer la photocopieuse qui était partagée avec le club de Grenoble.

Les dépenses pour le bridge scolaire ont été beaucoup plus importantes que ce qui avait été prévu.

M.Degiuli précise que le développement ne coûte pas en termes de budget mais génère plutôt des revenus.

Guy Maignan rappelle que le festival du Grand Valence qui a pour objectif de recruter de nouveaux adhérents, demande beaucoup d'investissements.

Et il se solde par un déficit du principalement à la location de la salle. Le club organisateur regrette qu'il n'y ait pas d'aide financière du comité, alors que c'est bien une manifestation de développement du bridge.

Le comité réaffirme qu'il ne peut pas aider financièrement les tournois ni les festivals, car il est impossible d'aider même particulièrement un tournoi sans financer tous les tournois organisés par les différents clubs du comité.

Cette position avait déjà été définie pour le tournoi du VAMP

M.Degiuli informe que l'exonération des Points d'Expert qui est une initiative de la FFB, n'est accordée qu'aux tournois licenciés/non licenciés.

RAPPORT de la COMMISSION FINANCES (voir document en annexe)

C.Augier donne lecture de ce rapport qui certifie l'exactitude des comptes de notre comité pour l'année 2013/2014

3 – BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015 : M.Degiuli (voir avec le rapport financier)

Il n'y a pas de grosses modifications par rapport au budget 2013/2014

Vote du budget prévisionnel 2014/2015 : Contre : 0 ; Abstention : 0

Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4 – BRIDGE SCOLAIRE (M.Basset)

Concernant la formation des scolaires, on constate cette année un essoufflement des clubs qui se sont investis dans cet enseignement.

Il faut cependant remarquer une exception : le club de Thonon a lancé une activité de bridge scolaire dans 5 collèges impliquant 17 initiateurs pour quelques 50 élèves.

Nous avons toujours des difficultés à trouver des bénévoles pour dispenser les 4 ans d'enseignement (2 ans scolaire + 2 ans cadet). Il y a un phénomène d'usure des initiateurs et des difficultés pour entretenir et renouveler les équipes.

Michel.Basset informe qu'il quitte son poste de responsable du bridge scolaire qu'il occupe depuis 10 ans.

Magali Trévisiol a accepté de prendre la responsabilité de cette activité.

Le comité remercie une nouvelle fois chaleureusement Michel et souhaite la bienvenue à Magali.

Le club de Montbonnot propose une information bridge dans un classe de CM2 à raison de 4 séances pendant 1 semaine. Le comité indique que ce n'est pas un enseignement scolaire et qu'il ne faut pas que le bridge serve de prétexte pour garder les enfants pendant les heures creuses à midi.

5 – SECRETARIAT du COMITE

P.Commiot, secrétaire salarié du comité a fait valoir ses droits à la retraite au 1 janvier 2015.

Brigitte Dissler a été embauchée le 15 septembre sur ce poste, dans un premier temps en binôme à mi-temps jusqu'au 31 décembre 2014.

Le comité remercie chaleureusement Pierre pour le travail qu'il a effectué toutes ces années et souhaite la bienvenue à Brigitte dans ses nouvelles fonctions.

6 – CRED

Il n'y a actuellement aucune affaire en instance, ce dont le comité se félicite.

7 – ELECTIONS

Il est préalablement rappelé que, conformément à nos statuts, certains membres du bureau et du conseil régional ont été élus pour la prochaine mandature par les Assemblées générales de district qui se sont tenues quelques semaines avant la présente AG du comité. Ces Assemblées générales de district ont élu respectivement :

- District des Savoies :
 - Présidente du district : Anne-Marie Allaire, de droit Vice Présidente du comité et membre du bureau exécutif
 - Présidents de club représentant le district au Conseil régional : Claudine Denajar (Aix-les-bains), Josiane Château (Chambéry), Gérard Loeuillet (Annecy)
- District de L'Isère:
 - Président du district : Michel Lévy, de droit Vice Président du comité et membre du bureau exécutif
 - Présidents de club représentant le district au Conseil régional : ML. Grain (Voiron), A. Ersham (St-Egrève) P. Joire (Biviers)
- District de Drôme-Ardèche:
 - Président du district : Alain Raynaud, de droit Vice Président du comité et membre du bureau exécutif
 - Présidents de club représentant le district au Conseil régional : Joël Kasow, (Valence), G. Maignan (Guilherand-Granges)

Bureau exécutif :

- **Président** : candidat Olivier Audouard : vote : contre : 0 ; abstention : 0
Olivier Audouard est élu à l'unanimité
- **Trésorier** : candidat Michel Degiuli : vote : contre : 0 ; abstention : 0
Michel Degiuli est élu à l'unanimité
- **Secrétaire Général** : candidat Olivier Reboul : vote : contre : 0 ; abstention : 0
Olivier Reboul est élu à l'unanimité
- **Délégué général aux compétitions** : candidat Alain Raynaud : vote : contre : 0 ; abstention : 0
Alain Raynaud est élu à l'unanimité

Conseil Régional : candidats :

- Membres catégoriel :
 - Médecin : P.Thevenon
 - Juriste : A.Danjou
 - Arbitre fédéral ou national : S.Belugou
 - Jeune de moins de 25 ans : Marion Léonard
 - Enseignant de bridge : J.Languillat
 - Joueur de haut niveau (> IV 84) : G.Sallière
 - Joueuse de haut niveau (> IV 84) : S.Thevenon
 - Représentant des licenciés : JL.Vigne

Vote pour ces candidats : contre 0 ; abstention : 0

Tous les candidats sont élus au Conseil Régional à l'unanimité

- Représentante des licenciées : 2 candidates pour ce poste : Franceline Degiuli et Raymonde Ducruet

Vote : F.Degiuli 1100 voix, R.Ducruet 2151 voix ; Raymonde Ducruet est élue à la majorité

8 – REMISE de la MEDAILLE FFB

Le comité a le grand plaisir de remettre la médaille de bronze de la FFB à Claudine DENAJAR, dynamique Présidente du club d'Aix les Bains qui œuvre depuis des années pour le bridge avec des effectifs toujours en croissance.

9 - DISTINCTIONS

O.Audouard remet les récompenses aux équipes du comité qui se sont classées premières dans les différentes compétitions de la saison.

10 – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

La séance s'achève à 16h30

O Reboul

Secrétaire Général du Comité